



**COMMUNE DE VERNEUIL-L'ETANG**  
**16 rue Jean Jaurès 77390**

**COMPTE RENDU DU CONSEIL MUNICIPAL DU 12 DECEMBRE 2013**

**L'an DEUX MILLE TREIZE le 12 décembre à 20 h 00, le Conseil Municipal de la commune de VERNEUIL-L'ETANG légalement convoqué, s'est réuni à la Mairie en séance publique sous la présidence de Monsieur CIBIER Christian, Maire.**

**Etaient présents : M. et Mmes Christian CIBIER, Maire, Christophe MARTINET, Pierre REPERANT, Christine TOUALY, Joëlle VACHER, Maire-adjoints, Régine BENAD, Bernadette BOUREGBA, Ouïza BRAYET, Patricia DEVIGNOT, Guy HERNIOU, Mickaël MICHELET, Pierre PERRET.**

*Formant la majorité des membres en exercice.*

**Représentée : Mme Sophie NABORD représentée par M. Christian CIBIER**

**Absents excusés : M. Alain BAUJARD, Mme Micheline DOYEN**

**Absents : M. Jean-Luc DUFAU, Mme Tiphaine LISSLOUR, M. Jean-Michel MARCADE**

**Secrétaire de séance : Mme Régine BENAD**

**DATE DE CONVOCATION : 27 novembre 2013**

**DATE D’AFFICHAGE : 27 novembre 2013**

**NOMBRE DE CONSEILLERS EN EXERCICES : 18**

**NOMBRE DE CONSEILLERS PRESENTS : 12**

**NOMBRE DE VOTANTS : 13**

-- : - : - : - : --

La séance s'ouvre à 20 H 00 sous la présidence de Monsieur Christian CIBIER Maire. Le compte-rendu du 27 septembre 2013 ayant été adressé à chacun des membres concernés, Monsieur le Maire demande si des questions subsistent. Aucune remarque n'étant faite, celui-ci est adopté à l'unanimité.

L'assemblée procède à la signature du procès-verbal de la séance du 27 septembre 2013.

Monsieur le Maire donne lecture de l'ordre du jour.

-- : - : - : - : --

## **ORDRE DU JOUR**

- I DECISION MODIFICATIVE M49***
- II DECISION MODIFICATIVE BUDGET GENERAL 2013***
- III ECOLES – DEMANDES D’AVANCES DE SUBVENTIONS PROJETS PEDAGOGIQUES***
- IV AUGMENTATION DE L’ENCAISSEMENT DE LA REGIE***
- V APPROBATION MODIFICATION DES STATUTS DU SIVS***
- VI MOTION D’OPPOSITION AU TRANSFERT AUTOMATIQUE DE LA COMPETENCE TRANSFERANT DE MANIERE CONTRAINTE LA REALISATION DES PLANS LOCAUX D’URBANISME (PLU), DOCUMENTS D’URBANISME EN TENANT LIEU OU CARTE COMMUNALE, AUX COMMUNAUTES D’AGGLOMERATION ET DE COMMUNES***
- VII GRAND PARIS EXPRESS – AVIS DU CG ET MOTION DE SOUTIEN***
- VIII SyAGE – ADHESION DE LA COMMUNE DE BEAUVOIR A LA COMPETENCE « MISE EN ŒUVRE DU SAGE » ET MODIFICATION DES STATUTS DU SyAGE***
- IX CDG77 – RENOUELEMENT D’ADHESION POUR 2014, AU SERVICE DE MEDECINE PREVENTIVE***
- X LOGITUD SOLUTIONS – RENOUELEMENT DU CONTRAT DE MAINTENANCE AU 1<sup>ER</sup> JANVIER 2014***
- XI GDF SUEZ – RENOUELEMENT DU CONTRAT D’ENERGIE***
- XII SCENES RURALES – CONVENTION 2013/2014***
- XIII LES CMR – AVENANT AU PROTOCOLE D’ACCORD PORTANT SUR LA MODIFICATION DU TARIF DE L’HEURE A L’ANNEE***
- XIV VENTE BATIMENT ENSEIGNANTS***
- XV CLASSEMENT DOMAINE COMMUNAL « LE CLOS DE VERNEUIL***
- XVI CLASSEMENT DOMAINE COMMUNAL « LE PETIT GIBUS »***
- XVII REMERCIEMENTS FAMILLES ET ASSOCIATIONS***

-:- :- :- :- :- :-

## **I/2013-57 DECISION MODIFICATIVE BUDGET M49**

Sur présentation de Madame TOUALY, Maire adjointe.

Monsieur JACQUELOT a bénéficié à sa demande d'une annulation de permis de construire. Afin de régulariser les taxes de raccordement à l'égout qui lui étaient demandées il est nécessaire de procéder à une modification du budget 2013.

Après en avoir délibéré,

**LE CONSEIL MUNICIPAL, à l'unanimité,**  
**PROCEDE** à la décision modificative suivante :

Attribution de 18 300 euros à l'Article 673  
Prélèvement de 18 300 euros à l'Article 6042

-:- :- :- :- :- :-

## **II/2013-58 DECISION MODIFICATIVE BUDGET GENERAL 2013**

Afin d'assurer le paiement d'une subvention exceptionnelle au Dojo et la contribution du SyAGE pour 2013, il convient d'ajuster le budget général de la manière suivante :

Article 6554	+ 475,35 €
Article 6574	+ 109,00 €
Article 6553	- 584,35 €

Après en avoir délibéré,

**LE CONSEIL MUNICIPAL, à l'unanimité,**  
**PROCEDE** à la décision modificative ci-dessus

-:- :- :- :- :- :-

## **III/2013-59 ECOLES - DEMANDES D'AVANCES DE SUBVENTIONS PROJETS PEDAGOGIQUES**

Monsieur le Maire présente à l'assemblée la liste des projets pédagogiques présenté par l'école maternelle et primaire de Verneuil-l'Etang. Afin de financer ces projets les responsables scolaires sollicitent le versement anticipé des subventions liées à ces actions pour l'année scolaire 2013/2014.

Après en avoir délibéré,

**LE CONSEIL MUNICIPAL, à l'unanimité,**  
**CHARGE** Monsieur le Maire de procéder aux versements correspondant.  
**DIT** que le budget communal sera abondé en conséquence.

#### **IV/2013-60 AUGMENTATION DE L'ENCAISSEMENT DE LA REGIE**

Monsieur le Maire explique à l'assemblée qu'il est nécessaire d'augmenter le montant de l'encaissement que le régisseur est autorisé à conserver.

De ce fait, la régie de recette correspondante doit être modifiée à compter du 1<sup>er</sup> janvier 2014.

Après en avoir délibéré,

**LE CONSEIL MUNICIPAL, à l'unanimité,**

**EST FAVORABLE** à la modification de la régie de recettes Cantine Scolaire – Etude Surveillée – Accueil Pré et Post Scolaire, à savoir :

- augmentation du montant de l'encaissement mensuel passant de 15 000 € à 21 000 €

~\* ~\* ~\* ~\* ~\*

#### **V/2013-61 APPROBATION MODIFICATION DES STATUTS DU SIVS**

Monsieur le Maire présente à l'assemblée les statuts du S. I. V. S. corrigés sur demande de la préfecture. Le SIVS a approuvé cette modification par délibération en date du 04 novembre 2013.

Après en avoir délibéré,

**LE CONSEIL MUNICIPAL, à l'unanimité,**

**APPROUVE** la modification des statuts du S. I. V. S.

~\* ~\* ~\* ~\* ~\*

#### **VI/2013-62 MOTION D'OPPOSITION AU TRANSFERT AUTOMATIQUE DE LA COMPETENCE TRANSFERANT DE MANIERE CONTRAINTE LA REALISATION DES PLANS LOCAUX D'URBANISME (PLU), DOCUMENTS D'URBANISME EN TENANT LIEU OU CARTE COMMUNALE, AUX COMMUNAUTES D'AGGLOMERATION ET DE COMMUNES**

Monsieur le Maire donne lecture à l'assemblée du projet de délibération présenté par le conseil municipal de Champeaux. La même motion de protestation a été présentée en conseil communautaire de ce jour à la CCBC.

Après en avoir délibéré,

**LE CONSEIL MUNICIPAL, à l'unanimité,**

**CHARGE** Monsieur le maire de reprendre dans les mêmes termes la délibération proposée

-:-:-:-

**VII/2013-63 GRAND PARIS EXPRESS – AVIS DU CG ET MOTION DE SOUTIEN**

Monsieur le Maire présente à l'assemblée l'avis officiel du département sur le projet de tronçon Pont-de-Sèvres - Noisy-Champs du réseau de transport public du Grand Paris.

Il propose à l'assemblée de s'associer à cette motion et de rester particulièrement vigilant aux moyens qui seront donnés à la Seine-et-Marne dans le cadre du Grand Paris.

Après en avoir délibéré,

**LE CONSEIL MUNICIPAL, à l'unanimité,**

**APPROUVE** et **SOUTIENT** l'avis formulé par le département de Seine-et-Marne

**CHARGE** Monsieur le Maire de la transmission de la présente délibération

-:-:-:-

**VIII/2013-64 SyAGE – ADHESION DE LA COMMUNE DE BEAUVOIR A LA COMPETENCE « MISE EN ŒUVRE DU SAGE » ET MODIFICATION DES STATUTS DU SyAGE**

Monsieur le Maire informe l'assemblée que la commune de Beauvoir a souhaité adhérer à la compétence « Mise en Œuvre du SAGE ».

Elle a donc modifié ses statuts en ce sens et les communes adhérentes ont également approuvé cette modification.

Le principe d'adhésion à une autre structure de coopération intercommunale étant ainsi acté, il convient d'approuver la demande d'adhésion au SyAGE.

Après en avoir délibéré,

**LE CONSEIL MUNICIPAL, à l'unanimité,**

**APPROUVE** la demande d'adhésion au SyAGE Syndicat Mixte pour l'Assainissement et la Gestion des Eaux du bassin versant de l'Yerres.

-:-:-:-

**IX/2013-65 CDG77 – RENOUELEMENT D'ADHESION POUR  
2014, AU SERVICE DE MEDECINE PREVENTIVE**

Monsieur le Maire présente à l'assemblée le projet de convention devant être signée pour l'année 2014 avec le Centre de Gestion de la Fonction Publique Territoriale de Seine et Marne au titre de la médecine professionnelle et préventive.

Il convient d'autoriser le Maire à signer cette convention de renouvellement d'adhésion pour 2014.

Après en avoir délibéré,

**LE CONSEIL MUNICIPAL, à l'unanimité,**

**CHARGE** Monsieur le Maire de signer le renouvellement de l'adhésion 2014 au service de médecine professionnelle et préventive du CDG77

:- :- :- :- :-

**X/2013-66 LOGITUD SOLUTIONS – RENOUELEMENT DU  
CONTRAT DE MAINTENANCE AU 1<sup>ER</sup> JANVIER 2014**

Monsieur le Maire indique à l'assemblée que le contrat de maintenance pour les logiciels ETERNITE et ETERNITE-CARTO+ arrive à échéance au 31 décembre 2013.

La société LOGITUD SOLUTIONS a transmis un nouveau contrat en renouvellement du précédent, débutant le 1<sup>er</sup> janvier 2014 pour une durée d'une année à un coût de 489,63 € HT.

Après en avoir délibéré,

**LE CONSEIL MUNICIPAL, à l'unanimité,**

**CHARGE** Monsieur le Maire de signer le renouvellement du contrat de maintenance.

-:- :- :- :- :- :-

## **XI/2013-67 GDF SUEZ – RENOUVELLEMENT DU CONTRAT D'ENERGIE**

Par courrier du 18 novembre 2013 la société GDF SUEZ nous informe que notre contrat d'énergie pour le site COMPLEXE SPORTIF, rue Albert Hubschwerlin, arrive à échéance le 31 janvier 2014.

Pour le renouvellement de ce contrat, GDF SUEZ nous a transmis une nouvelle proposition.

Après en avoir délibéré,

**LE CONSEIL MUNICIPAL, à l'unanimité,**

**CHARGE** Monsieur le Maire de signer la nouvelle proposition de contrat d'énergie.

~\*~\*~\*~\*

## **XII/2013-68 SCENES RURALES – CONVENTION 2013/2014**

Monsieur le Maire donne lecture de la convention proposée par l'Association ACT'ART (Action Artistique en Seine et Marne), cette association départementale culturelle et artistique étant missionnée pour mettre en œuvre un dispositif de création et de diffusion de spectacles sur le territoire du Département : Les Scènes Rurales. La Commune de Verneuil l'Étang et ACT'ART s'associent donc dans le cadre du développement de ces objectifs pour la saison 2013/2014.

Après en avoir délibéré,

**LE CONSEIL MUNICIPAL, après en avoir délibéré,**

**AUTORISE** Monsieur le Maire à signer la convention correspondante annexée à la présente.

~\*~\*~\*~\*

## **XIII/2013-69 LES CMR – AVENANT AU PROTOCOLE D'ACCORD PORTANT SUR LA MODIFICATION DU TARIF DE L'HEURE A L'ANNEE**

Monsieur le Maire donne lecture d'un courrier en date du 05 novembre 2013 émanant de la Fédération Nationale des Centres Musicaux Ruraux relatif à l'augmentation du tarif de l'heure d'enseignement et d'animation pour 2014. Le tarif au 1<sup>er</sup> janvier 2014 sera de 1714,50 €.

**LE CONSEIL MUNICIPAL, à l'unanimité,**  
**AUTORISE** Monsieur le Maire à signer l'avenant au protocole d'accord relatif à cette augmentation.

-: -: -: -: -:

#### **XIV/2013-70 VENTE BATIMENT ENSEIGNANTS**

Par délibération en date du 28 juin 2013 le Conseil Municipal a autorisé Monsieur le Maire à procéder à la cession du bâtiment sis 3 rue de l'Egalité. Maître LEVERT-ROUAS Notaire de la collectivité nous demande de préciser le bénéficiaire de la vente en indiquant Monsieur et Madame GOMES avec faculté de substituer.

Après en avoir délibéré,

**LE CONSEIL MUNICIPAL, à l'unanimité,**

**CHARGE** Monsieur le Maire de transmettre la présente délibération complémentaire à l'étude LEVERT-ROUAS, notaire chargé de la vente du bâtiment sis 3 rue de l'Egalité

-: -: -: -: -:

#### **XV/2013-71 CLASSEMENT DOMAINE COMMUNAL « LE CLOS DE VERNEUIL »**

Le Maire présente au Conseil Municipal la demande formulée par l'association syndicale « Le Clos de Verneuil » représentée par Mme Ethoré MOREAU. L'association syndicale sollicite le classement dans le domaine communal de l'impasse Pierre Mendès France. Préalablement à cette demande les diagnostics de voirie et réseaux ont été ou seront réalisés. En conséquence le Conseil Municipal après en avoir délibéré et l'unanimité,

**CHARGE** Monsieur le Maire de lancer la procédure administrative nécessaire au classement dans le domaine communal de l'impasse Pierre Mendès France,

**CHARGE** Monsieur le Maire de procéder à toutes mesures de publicité nécessaire, de signer les actes et documents relatifs à ce classement et d'informer l'association syndicale du lancement de cette procédure.

-: -: -: -: -:



## **XVI/2013-72 CLASSEMENT DOMAINE COMMUNAL « LE PETIT GIBUS »**

Le Maire présente au Conseil Municipal la demande formulée par l'association syndicale « Le Petit Gibus » représentée par M. Arnaud NOURYGAT.

L'association syndicale sollicite le classement dans le domaine communal de l'impasse Pasteur. Préalablement à cette demande les diagnostics de voirie et réseaux ont été ou seront réalisés. En conséquence le Conseil Municipal après en avoir délibéré et l'unanimité,

**CHARGE** Monsieur le Maire de lancer la procédure administrative nécessaire au classement dans le domaine communal de l'impasse Pasteur,

**CHARGE** Monsieur le Maire de procéder à toutes mesures de publicité nécessaire, de signer les actes et documents relatifs à ce classement et d'informer l'association syndicale du lancement de cette procédure.

~\*~\*~\*~\*

## **XVII REMERCIEMENTS FAMILLES ET ASSOCIATIONS**

Monsieur le Maire donne lecture des remerciements adressés au Conseil Municipal par les différentes familles ou les associations, à savoir : famille de Monsieur Claude MESNAGE, famille de Madame Yvette PINARD, remerciements de la Fondation Hospitalière Sainte Marie, de la FNACA du Canton de Mormant de l'ADMR de Mormant.

~\*~\*~\*~\*

L'ordre du jour étant épuisé, Monsieur le Maire lève la séance à 20 H 35.